AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-3-73 494591

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
~~25 Francs~~
30 FRANCS

Supplément n° 2 au Bulletin n° 150 — 23 Mars 1973

CHARANCON DES TIGES DU COLZA — CULTURES OLEAGINEUSES

Comme nous le laissions prévoir dans notre Bulletin du 15 Mars, le réchauffement observé depuis quelques jours favorise une reprise d'activité du charançon des tiges. Des captures sont à nouveau enregistrées dans les différents postes de piégeage placés dans les zones habituellement infestées par ce ravageur. De plus, les premières femelles sorties au début du mois de mars ont atteint leur maturité sexuelle et vont pondre.

D'autre part, les colzas arrivent au stade très sensible du début de la montaison.

En conséquence, il y a lieu de tenir compte des indications données dans le Bulletin du 15 Mars où il était indiqué qu'une intervention était nécessaire dans tous les cas où des sondages permettaient d'observer en moyenne un ou deux charançons par pied.

Ce traitement sera efficace contre les premiers méligethes qui apparaissent déjà dans les cultures.

TAVELURE DU POIRIER — ARBRES FRUITIERS

Le réchauffement observé depuis quelques jours favorise maintenant la végétation des poiriers qui arrivent ou vont rapidement arriver au stade C 3-D à partir duquel des contaminations sont possibles.

Si les périthèces, forme principale de conservation de la maladie en hiver, arrivent à maturité, les premières projections d'ascospores n'ont pas été encore observées.

Une intervention, dès que la majorité des bourgeons aura atteint le stade C 3-D ne s'impose donc que dans les vergers où des attaques sur bois ont été observées : contaminations possibles à partir des conidies formées dans les pustules chancreuses.

Les produits à base de cuivre sont à préférer pour ce premier traitement car ils sont également intéressants pour lutter contre la maladie bactérienne.

Dans les autres vergers il y a lieu d'attendre un nouvel avis de la Station. Toutefois, les observations faites montrent que de nombreux périthèces arrivent à maturité. Il est donc à craindre qu'un réchauffement important, accompagné de pluies provoque les premières contaminations qui risquent d'être graves dès que les poiriers auront dépassé le stade sensible.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P253

MOUCHE DE LA CAROTTE CULTURES LEGUMIERES

Pour lutter contre ce ravageur les traitements du sol avant semis donnent les meilleurs résultats.

Les matières actives homologuées et en autorisation provisoire de vente sont mentionnées dans le Bulletin Technique N° 150 de Mars 1973 envoyé à tous les abonnés.

MOUCHE DE L'OIGNON

La lutte contre ce ravageur peut être effectuée par l'enrobage des semences ou la désinfection des sols.

En cas d'infestation importante le traitement par enrobage des semences peut se révéler d'une efficacité réduite.

Les matières actives homologuées et en autorisation provisoire de vente sont mentionnées dans le Bulletin Technique N° 150 de mars 1973.

MOUCHE DES SEMIS SUR ASPERGE

Depuis quelques années ce ravageur fait localement des dégâts assez sérieux dans les aspergeraies en production en attaquant les turions avant leur récolte.

On peut lutter contre ce ravageur en appliquant avant le premier buttage l'une des matières actives suivantes :

Chlorfenvinphos : 4 000 g. matière active/ha
Trichloronate : 1 250 g. matière active/ha

SEPTORIOSE DU CELERI

La maladie peut se transmettre par les pycnides adhérentes aux semences. Les résultats les plus satisfaisants sont obtenus par le trempage des semences pendant 24 heures dans de l'eau à 30° contenant 0,2 % de Thirame ou dans de l'eau chaude à 50° (sans Thirame) pendant 25 minutes. Les graines sont ensuite séchées. Mais cette technique est d'application délicate.

Le trempage des semences pendant 30 minutes dans du Formol du commerce à 2 % suivi d'un rinçage soigneux ou l'enrobage avec du Thirame, du Manèbe ou de l'Oxynate de cuivre sont plus faciles à réaliser mais d'une efficacité moins sûre.

Le traitement des sols destinés à la production des pépinières avec la vapeur, le Métam-Sodium ou le Formol à 5 % (10 litres de solution au m2) est également recommandable.

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Cette maladie se manisfeste sur les feuilles par l'apparition de petites taches de 1 à 3 mm de diamètre d'un blanc grisâtre auréolées de pourpre. En cas de forte attaque les feuilles peuvent se déssècher.

Pour lutter contre cette maladie on pourra utiliser un produit à base de Manèbe à la dose de 240 g. de matière active à l'hl.

Le premier traitement est conseillé dès que les plantes ont atteint le stade d'une nouvelle feuille étalée. Il est particulièrement recommandé sur les variétés les plus sensibles et dans les plantations les plus agées.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS